ca (17); y así en punto de doctrina es indisputable su autoridad en Francia, y en lo demas en quanto no ofenda las regalías y cánones recibidos en el Reyno.

32 Todos estos oficios los ha pasado la Curia Ro-

(16) Tua autem excellens prudentia, disponere debet, ut per tua scripta, qui in Sicilia, in Sardinia, & in Italia sunt fratres nostri, quæ acta sunt, & quæ definita sunt, cognoscant. *Epist. ad Julium Pap.* Es terminante este concepto, segun el tenor de la Epistola de Leon II al Rey Ervigio, á quien remitió las actas de la sexta Synodo general, para que constasen á todas las Iglesias, Obispos, Sacerdotes, Clérigos, y Pueblos, y para que las subscribiesen nuestros Prelados. Aguirre *Concil. Hispan. tom.* 4. *pag.* 300. & 301. *edit. curante Catalani.*

(17) Exceptis his, si quæ fortè adessent, quæ revera, sinè tranquillitatis perturbatione executioni demandari non possent. *Ubi supr.*

Journal d'hist. naturelle

sion, les ha parecido irregular; que el campo de Flo-
ra tenga la admirable virtud de difundir repentina-
mente en toda la Cristiandad una cierta noticia de
las leyes, que se publican en él (19).

Ade-

(18) *Concil. Trident. ses.* 24. *de Reformat. Concil. Arausican. can.* 11. *ann.* 1441. *Concil. Turon. II. cap.* 8. latè Van-Spen *de Censuris*, *cap.* 1. §. 4.

(19) D. Salced. *dict. lib.* 2. *cap.* 3. *n.* 63. *vers. Nemo non videt*, ibi: Nullo Principe conscio, sola promulgatione in acie Campi Floræ, omnes christianos adstringere hoc ipso volunt.

Nicolao Serar. *disp. de leg.* Quam enim joculare, quæ lex Romæ fit, eadem eodem temporis momento in Gallia, Hispania, & India, extremisque Christianorum gentium partibus fixam, & promulgatam senserit. Soto *de Just. & jur. lib.* 1. *q.* 2. *art.* 4. Molin. *disp.* 395. Cardin. Cajet. 1. 2. *q.* 90. *art.* 4. D. Vela *dissert.* 45. *n.* 69. Antunez *de Donat. Reg. part.* 2. *lib.* 1. *cap.* 10. *n.* 78. Van-Spen *de Promulgat. leg. ecclesiastic. cap.* 2. §. 3. Marca *de Concord. Sacerd. & Imper. lib.* 2. *cap.* 15. *n.* 2.

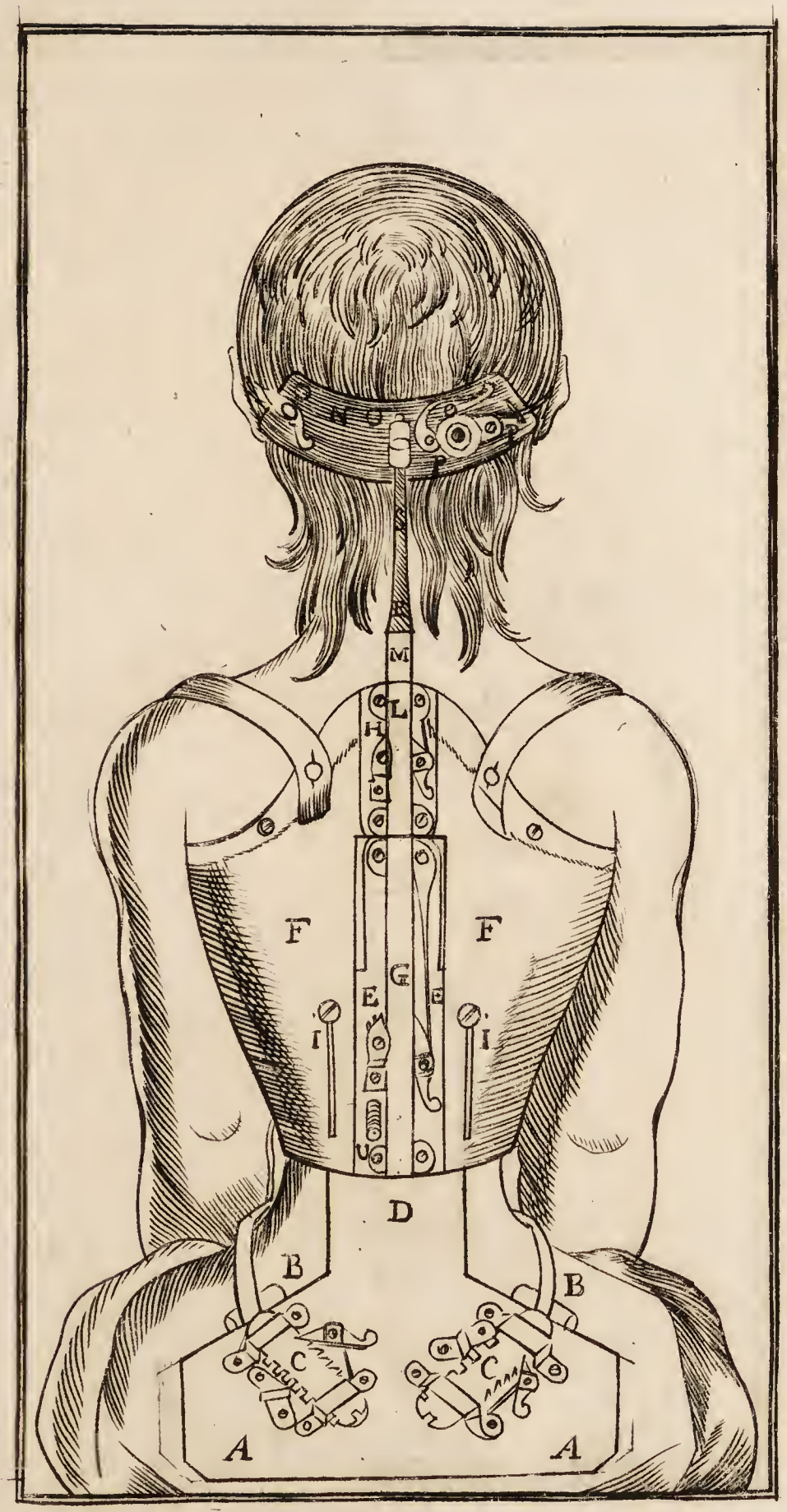

A

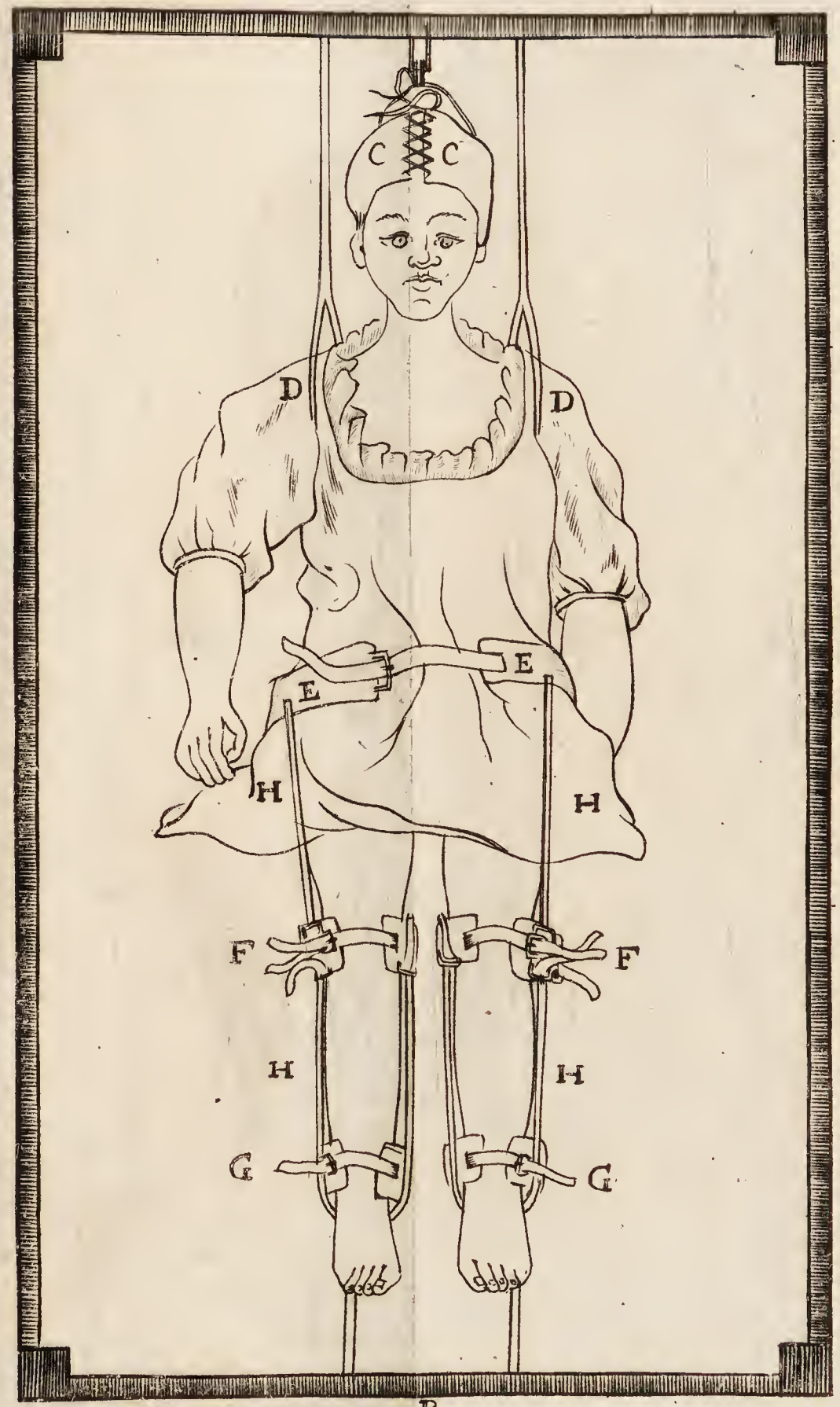

B

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30347257

de Kamtzchatka ; de-là vient qu'on a été si long-temps en Europe à en avoir connoissance. Je parlerai dans un article des mœurs, des coutumes & des usages Kamtzchadales.

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

DESCRIPTION

De plusieurs nouveaux moyens méchaniques propres à prévenir, borner, & même corriger, dans certains cas, les courbures latérales & la torsion de l'épine du dos. Par M. Venel, *Docteur en Médecine, à Orbe en Suisse, de l'Académie des Sciences Physiques de Lausanne.*

PARMI les diverses branches de l'*Orthopédie*, c'est-à-dire, de l'art de corriger les écarts de la nature dans les développemens du corps humain, l'objet des difformités de la taille est un des plus intéressans, vu sa fréquence & les influences fâcheuses que ce vice a souvent sur la santé, indépendamment de ce qu'il exerce principalement ses ravages sur la plus belle portion de l'espèce, & sur un des premiers attributs de la beauté. Une importance aussi étendue & aussi vraie, que celle de l'infirmité dont nous parlons, doit donc rendre précieux tout effort fait pour la combattre, & à plus forte raison, tous pas réels vers la perfection, d'autant plus que les difficultés grandes & nombreuses que présente cette carrière, exi-

gent un zèle, une patience & un dévouement, ſi entiers & ſi déſintéreſſés, qu'on ne devroit point être ſurpris qu'elles euſſent, dans tous les temps, entravé le courage des grands maîtres, qui ont travaillé à augmenter la maſſe des lumières de l'art.

Cependant, malgré l'ingratitude de cette carrière, il s'eſt trouvé en divers temps quelques hommes de génie qui s'en ſont occupés. Mais ſoit que les difficultés les aient trop tôt découragés, ſoit plutôt que trop livrés les uns & les autres à l'eſprit de ſyſtêmes, & les difformités de taille préſentant divers points de vue, l'enſemble n'en ait été bien ſaiſi par aucun d'eux. Il eſt de fait que cette partie de l'art de guérir eſt loin encore du degré de perfection & de certitude où pluſieurs des autres ont été portées.

Sans entrer ici dans l'examen des cauſes de la giboſité (1), & de ſon point de vue thérapeuthique,

(1) Rien de plus varié que les ſentimens des Auteurs, ſur les cauſes de la giboſité & du rachitis en général. *Morgagni*, *Majou*, *Méry*, & d'autres, l'attribuent à la ſeule contraction de quelques muſcles, qui rompent l'équilibre méchanique de la charpente oſſeuſe. *Gliſſon* & *Pouteau* l'attribuent immédiatement à un accroiſſement partiel & inégal des os déjetés; mais ils diffèrent en ce que le premier regarde cet accroiſſement comme un excès de nutrition, & que le ſecond l'enviſage comme un pur gonflement accidentel, cauſé par une humeur qui s'eſt jetée ſur les os & s'eſt infiltrée dans leurs tiſſus ſpongieux. Enfin, *M. le Vacher*

je rappellerai ſeulement qu'en général ſon traitement ne ſe borne preſque jamais à une ſeule indication, mais qu'il exige d'ordinaire un concours varié de moyens, qui, quoique différens, ſe prêtent réciproquement un appui efficace. Mais quel de ces ſecours doit-on mettre au premier rang? Il paroît raiſonnable de penſer que le dérangement & le maintien d'un aſſemblage oſſeux, tel que celui qui forme ce qu'on appelle *le tronc*, ſuppoſe en premier lieu les ſecours du genre méchanique, & l'expérience vient ici à l'appui du raiſonnement. Mais ſi les détracteurs de ce genre de moyens ſont peu fondés à lui donner l'excluſion, on doit cependant avouer que, dans la plupart des cas, les autres moyens externes & internes connus, ſont auſſi d'une utilité réelle (1).

---

de la Feutrie, & d'autres, n'admettent que la trop grande molleſſe de ces ſoutiens du corps & la flaxité de leurs liens articulaires. Qui a raiſon dans ce conflict d'idées? Tous l'ont vraiſemblablement en général, puiſqu'il eſt fort probable que toutes ces diverſes cauſes exiſtent réellement, quoique rarement réunies pluſieurs enſemble. Ces ſyſtêmes excluſifs, en circonſcrivant les cauſes, ont dû dans tous les temps fort circonſcrire les ſuccès, & contribué à retenir cette partie de l'art dans ſon berceau.

(1) Principalement les fortifians, tels que les bains froids & le mars, les diaphorétiques & autres deſſéchans, dont un des plus énergiques eſt ſans contredit le *moxa* des Indiens, tant recommandé par *Pouteau*, mais auquel, malgré le poids de ſon renovateur, je

Occupé depuis plus de quinze ans des recherches particulières ſur les moyens de corriger les difformités oſſeuſes, en général ſi communes chez les enfans en bas âge ; des faits multipliés & éclatans m'ont convaincu dès long-temps de la prépondérance des machines, ſur tous les autres genres de moyens.

Mes premiers eſſais eurent d'abord pour objet les difformités des membres & entr'autres ces déjettemens & contournemens des pieds en dedans, que les enfans apportent ſi fréquemment en venant au monde ; mais jugeant par analogie, d'après les ſuccès répétés que j'eus dans tous les cas de cette eſpèce, je crus pouvoir étendre mes efforts juſqu'aux difformités de taille ; & marchant ſur les traces de MM. *Portal* & *le Vacher* (1), je tâchai principalement d'ajouter quelque perfection à la partie méchanique de ces ſortes de traitemens.

C'eſt le fruit de ce travail que j'offre aujour-

---

crois qu'il ſeroit dangereux de donner une confiance implicite.

(1) MM. *Portal* & *le Vacher* ont tous deux imaginés un ſoutien méchanique de taille particulière qu'ils ont publiés ; le premier, dans *les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris*, & le ſecond, dans ceux de l'*Académie Royale de Chirurgie*, tome 10, de l'édition *in*-12. Je ne parlerai point de feu M. *Typhaine*, parce que ſes moyens de guérir, que M. *Verdier*, ſon gendre, a promis de publier, nous ſont encore inconnus.

d'hui au public ; mais pour mieux faire juger ſi, & de combien je ſuis parvenu à avancer les progrès de l'art ſur ce point, il eſt utile de remettre préalablement ſous les yeux du lecteur les diverſes eſpèces de dérangement de l'épine dorſale, & les indications méchaniques particulières de chacun de ces dérangemens.

La pyramide vertébrale ſe courbe & déjette de quatre manières différentes: 1°. de devant en arrière & de derrière en devant; 2°. de droite à gauche & de gauche à droite; 3°. obliquement à ces deux directions; 4°. enfin cette colonne ſe tort & contourne ſouvent en forme de pas de vis, d'un côté ou de l'autre, mais la plupart du temps de gauche à droite; dans ce cas les côtes de ce côté, avec l'omoplate, ſont portées en arrière, où ces parties oſſeuſes forment une ſaillie ou boſſe, plus ou moins conſidérable, tandis que le côté oppoſé eſt porté en devant.

Pour l'ordinaire la courbure ne ſe borne pas à un ſeul endroit de la colonne épinière; lorſqu'elle eſt de côté, par exemple, il eſt très-commun de voir, dans ce cas, la portion inférieure de cette colonne couchée vers un des flancs; enſuite elle ſe reporte, en croiſant la ligne perpendiculaire, du côté oppoſé où elle fait faire aux côtes une ſaillie conſidérable, aux dépens du côté oppoſé qui eſt déprimé & creux; enfin après avoir recroiſé proche du cou la ligne verticale, ſouvent elle ſemble vouloir compléter la figure de la lettre S, en

portant la tête du côté correſpondant à la grande ſaillie du côté qui eſt le droit, preſque pour l'ordinaire.

Il eſt très-commun de voir le déjettement latéral accompagné de torſion; dans ce cas, la courbure doit, comme on ſent, toujours être en partie oblique.

Le déjettement de côté eſt beaucoup plus fréquent que celui de derrière en devant; dans celui-ci, la courbure eſt auſſi compoſée de diverſes inflexions, pour l'ordinaire les vertèbres lombaires ſont rentrantes dans l'abdomen, enſuite la colonne reſſort en arrière vers la partie moyenne du dos, d'où, après avoir formé une ſaillie ou boſſe, la portion cervicale ſe porte en devant avec la tête en ſe redreſſant.

Cette eſpèce de courbure de l'épine donne lieu quelquefois à la paralyſie des extrémités inférieures, par la compreſſion de la moelle allongée (1); j'aurai occaſion de traiter de cet acci-

---

(1) M. *Percival Pott* n'enviſage la compreſſion exercée ici par les vertèbres, que comme un accident ſecondaire, cauſé par un engorgement rhumatiſmal ou d'autre genre humoral; en conſéquence il n'admet comme moyens curatifs dans ces ſortes de paralyſies, que ceux qui agiſſent ſur les humeurs, & entr'autres les forts réſolutifs & dérivans, principalement les égoûts artificiels, ſans prétendre exclure cette claſſe de ſecours. Nous verrons dans le Mémoire que je deſtine à ſervir de ſuite à celui-ci, un fait bien propre à nous rendre

dent,

dent, dans un ſecond Mémoire, qui aura pour objet particulier les déjettemens antérieurs & poſtérieurs de la colonne épinière, & dans lequel j'indiquerai ce qui m'a le mieux réuſſi pour la difformité qu'on appelle *dos rond*, & le port exceſſif de la tête & des épaules en devant.

Je paſſe aux indications curatives que préſentent en général les courbures latérales de l'épine & les différens dérangemens de la taille, qui ſont la ſuite de cette courbure.

Nous avons vu que le déjettement des côtes & de l'omoplate étoient une ſuite de celui de l'épine : ainſi le principal point de vue doit porter ſur cette partie-ci. Mais quelle eſt la meilleure manière d'agir convenablement ſur la colonne vertébrale, pour opérer ſon redreſſement ? quelle eſt la route qu'ont pris à cet égard MM. *Portal* & *le Vacher* ? les anciens moyens vont-ils parfaitement à ce but dans tous les cas poſſibles ? quelles ſont les imperfections de ces moyens ; en quoi, & juſqu'à quel point les nouveaux moyens qu'on propoſe ici ſont-ils ſupérieurs aux anciens ? Ce ſont là autant de points que je vais examiner, avec toute la candeur d'un homme

---

circonſpects ſur les méthodes excluſives ; j'y donnerai le détail d'une cure de paralyſie de ce genre, opérée ſur une Dame d'une famille diſtinguée de Berne, par le ſecours de mes ſeuls moyens mécaniques, & après l'emploi long & inutile des meilleurs diſcuſſifs externes & internes.

qui n'a en vue que l'avancement de l'art de guérir & le ſoulagement de l'humanité.

Pour parvenir à opérer le redreſſement d'un corps long & courbe quelconque, l'on peut employer enſemble ou ſéparément les deux genres d'actions ſuivantes : 1°. des extenſions en long ſur ce même corps. 2°. Des répulſions en travers ſur les parties ſaillantes de la perpendiculaire.

La manière d'agir dans les appareils de MM. *Portal* & *le Vacher*, eſt dans l'un & l'autre du ſeul premier genre, c'eſt-à-dire, qu'ils opèrent tous deux en étendant la colonne épinière ; ils ſe reſſemblent encore en ce qu'ils ont auſſi tous deux les os des hanches pour points d'appui ; mais ils diffèrent en ce que le point de réſiſtance du levier eſt aux épaules, dans le premier ; & à la tête, dans le ſecond.

Chacune de ces deux eſpèces d'extenſions a ſes avantages particuliers, & dans l'une & l'autre méthode, c'étoit déjà un défaut que de ſe borner à une ſeule. J'ai donc tâché de réunir ces deux ſortes d'actions, & même d'en perfectionner l'application & le développement ; enfin, non content de cela, j'ai cherché à y joindre encore l'action des répulſions, ſans laquelle on ſait, par l'art de réduire les fractures & les luxations ; que les extenſions ſeroient un moyen preſque toujours inſuffiſant.

Enfin, en cherchant à appliquer l'action des preſſions horizontales aux courbures de l'épine,

je ſuis auſſi parvenu à en diriger l'action d'une manière propre à corriger la torſion de cette colonne oſſeuſe; effet qu'on avoit juſqu'ici inutilement cherché à opérer, & jugé preſque impoſſible de remplir.

Les nouveaux moyens mécaniques qui font l'objet de ce Mémoire doivent être diviſés en deux claſſes, ou appareils particuliers, ſous les dénominations d'*appareil de jour* & d'*appareil de nuit*.

1°. L'APPAREIL DE JOUR *pour la courbure latérale & la torſion de l'épine dorſale* eſt repréſenté tout monté & appliqué ſur le corps dans la figure 1 : *c. c.* eſt une plaque de fer, qui ſert de baſe ou ſupport à toute la machine, au moyen des deux bras courbés & à charnières; *b. b.* qui s'accrochent & repoſent ſur la ſaillie latérale des hanches, qu'on leur fait embraſſer plus ou moins & ſolidement au moyen des crics correſpondans; *c. c.* munis chacun d'un cliquet, & dont le bout ſaillant du rateau preſſant le bras vers ſa charnière où il préſente un coin ou plan incliné, le fait baſculer en devant. Cette plaque ou baſe *a. a.* s'applique ſur la face poſtérieure de l'os ſacrum, à la grandeur duquel elle doit être proportionnée.

En haut, cette baſe ou ſupport eſt ſurmontée par un prolongement de plaque de fer *d.*, dont la courbure eſt proportionnée à la rentrée que font ordinairement en cet endroit les vertèbres lombaires, & ce prolongement eſt lui-même encore

ſurmonté par une autre plaque en forme de quarré long, de la même largeur que la pièce *d.*, & d'un tiers plus longue, laquelle porte ſur un de ſes côtés (ſur le droit pour l'ordinaire), une charnière verticale, deſtinée à unir avec elle une plaque toute pareille pour la grandeur & la figure *e. e.*

Cette pièce mobile ſert de ſoutien à toute la portion ſupérieure de l'appareil, & entr'autre à un corſelet *f. f.* qui, par le moyen de la charnière peut pirouetter en ſens contraire à la torſion de la colonne épinière, lorſqu'on tourne & enfonce la vis de preſſion qui eſt placée au-deſſus de *u.* du côté droit.

Outre ce mouvement de pivot, l'aſſemblage ſupérieur eſt encore ſuſceptible de monter & de deſcendre au moyen du cric *g.*, pour la place duquel le corſelet eſt échancré en cet endroit.

Le corſelet *f. f.* eſt fait 1°. d'une pièce de tole mince, appropriée à la grandeur & à la figure de la taille, 2°. d'une pièce de fer doux recourbée de droite & de gauche, en forme de croſſette & paſſant ſous les bras; cette pièce de fer eſt fixée par de petites vis au haut du doſſier du corſelet avec lequel elle ne forme qu'une ſeule pièce quant au mouvement.

Pour réunir le corſelet *f. f.* à ſon mobile ou cric *g.*; la portion ſupérieure du rateau de celui-ci eſt prolongée en forme de plaque *h. h.*: c'eſt ſur ce prolongement plat, que ſont fixés tant la

croſſette que le corſelet, au moyen de petites vis ou de bonnes goupilles; & pour que le corſelet ne puiſſe point vaciller en montant & deſcendant, il eſt aſſujetti poſtérieurement en *i. i.* par deux vis, dont les collets gliſſent dans des fentes ou coulans taillés verticalement dans la tole en cet endroit.

Du bout de chaque croſſette, part une leride ou épaulette, qui, après avoir paſſé ſur l'épaule du même côté, viennent s'accrocher à des tenons correſpondans qui ſont aſſujettis ſur le corſelet de chaque côté.

La portion ſupérieure du râteau du cric *g.* ſert en outre de point fixe à un ſecond cric *b.*, qui eſt d'un tiers plus court que le premier, & dont le rateau porte une alonge ou tige *m.* deſtinée à ſoutenir & ſoulever la tête, ainſi qu'à la maintenir dans une poſition convenable, au moyen de quelques autres pièces dont je vais parler.

Les crics *g. l.*, ſont enfermés chacun dans une encaiſſure de laiton, ou d'autre métal, pour empêcher le vaſcillement du rateau.

La troiſième portion de l'appareil de jour comprend tout ce qui concerne la tête, qui eſt ſoutenue ſur une portion de cerceau de fer *n.*, approprié pour la grandeur & la figure à celles de l'occiput, contre lequel cette pièce doit s'appliquer par ſa face concave, qui pour cela doit être bien matelaſſée.

Ce quart de cercle ou ſupport de tête, eſt

retenu, appliqué contre cette partie, au moyen d'un bandeau mollet, mais cependant ſolide, qui paſſe ſur le front, & dont les extrémités terminées par une chevilière ou galon de fil viennent s'aſſujettir l'une à droite du cercle poſtérieur en *o.* à un tenon ou bouton; & l'autre à gauche, après avoir paſſé dans un guidon ou coulant *p.*, va s'accrocher ſur un cilindre mobile *q.* muni d'une roue à dents inclinées & d'un cliquet, qui, au moyen d'une clef, donne la facilité de ſerrer & deſſerrer le bandeau à tel point qu'on veut, ſans défaire tout l'aſſemblage.

Le ſupport *n.* étant ainſi adapté à la tête, on le joint aux autres pièces du corps par l'intermède d'une tige de fer *r. s.*, dont l'extrémité inférieure *r.* eſt terminée en forme de douille quarrée, dans laquelle s'enchaſſe le bout ſupérieur *m.* du cric *l.*; & la portion ſupérieure *s.* qui eſt cylindrique, s'enfile dans un trou vertical, dont eſt tranſpercée une pièce ou douille de laiton *t.* qui eſt aſſujettie au centre de la convexité du ſupport *n.* par un pivot rivé en dedans, mais aſſez lâchement pour que ladite pièce *n.* puiſſe tourner ſur lui; au moyen de quoi, la tête quoique ſoutenue & ſoulevée, jouit cependant d'un mouvement en tous ſens.

On ſous-entend facilement que la tige *r. s.* eſt courbée convenablement aux inflexions que font les vertèbres cervicales, & de même que toutes les ſurfaces internes de l'appareil ſont garnies mol-

lement, soit de peau, soit d'autre chose analogue, pour ne pas blesser, ni meurtrir en appuyant.

Application & effets de cet appareil sur la taille.

Tout cet assemblage étant solidement assujetti au moyen des bras de hanches *b. b.*, du support de tête *n.* & du bandeau; en outre le corselet *f. f.* étant bien approprié au contour de la cage thorachique & la joignant uniformément & également, afin qu'appuyant par le plus de contact possible, l'on puisse déployer toute l'action nécessaire, sans que la pression cause aucune meurtrissure, précaution & règle applicable à l'égard de toutes les surfaces touchantes de l'appareil; enfin les épaulettes étant fixées en arrière. On commence par tourner & enfoncer la vis *u*, ce qui fait pirouetter le corselet & appuyer plus fortement son aîle correspondante à la saillie de la taille, tant en arrière que sur le côté, mouvement combiné, qui en repoussant les parties saillantes, tend en même temps à détordre la colonne épinière, si je puis m'exprimer ainsi.

Ce premier mouvement imprimé au corselet, on le remonte ensuite au moyen du cric *g.* jusqu'à un point indéterminé, dont la seule règle est d'être très-supportable pour la personne. On entrevoit ici d'avance, que ce mouvement d'ascension doit soulever ensemble & uniformément, 1°. la cage osseuse en masse, principalement du côté saillant,

2°. les épaules comme avec la machine de M. *Portal*; 3°. la tête à la façon de M. *le Vacher*, mais d'une manière infiniment moins désagréable qu'avec son appareil (1).

Si ce premier soulèvement procuré par le cric *g*. ne paroissoit pas avoir agi suffisamment sur la tête, on peut encore augmenter l'extension de la colonne vertébrale, & exhausser particulièrement la tête au moyen du second cric *b*.

Telle est la mécanique de l'appareil que j'ai imaginé pour le jour, c'est-à-dire, pour le temps où le corps doit agir & pouvoir varier ses mouvemens, ses positions, & ses attitudes; circonstances incompatibles avec le degré de gêne & la constance d'action que le mal exige dans la plupart des cas, & qui ne peuvent être employés que pendant la nuit, ou le temps du repos, temps dont l'avantage est en outre augmenté par la situation horizontale & par le relâchement que procure dans tous les solides le sommeil & la chaleur douce & moite du lit.

Je passe au second moyen, ou plutôt à ce moyen principal du traitement, moyen qui m'appartient

---

(1) L'extension exercée ici sur la tête, remplit le but de l'escarpolette de *Glisson*, & le soulèvement des épaulettes; celui de la suspension par les bras, que tout le monde connoît: mais ici l'action étant constante, soutenue & developpée avec règle & mesure, son effet doit être, & il est en effet bien plus utile & plus sûr.

entièrement, & qui eſt la baſe de ma méthode particulière.

2°. L'APPAREIL DE NUIT eſt décrit dans la figure 2.

Ayez un lit dont les traverſes de la tête *a.* & des pieds *b.* ſurpaſſe le niveau du matelas de 20 pouces au moins.

Que la traverſe de la tête ſoit percée horizontalement à ſon milieu, de trois trous parallèles, & celles des pieds ſeulement de deux à la diſtance de trois pouces, & à niveau de la ſurface ſupérieure du matelas.

Ces cinq trous donnent paſſage à cinq courroies qui correſpondent en dedans du lit, à la tête, aux épaules & aux pieds de la perſonne couchée, & qui en dehors, ſe réuniſſent enſemble à un crochet ou tambour muni d'un cliquet, au moyen duquel on peut opérer des extenſions à volonté, ſur la colonne oſſeuſe de l'épine du dos, par le concours de la ſeconde partie de cet appareil qui nous reſte à décrire.

c. c. Serre-tête qui ſe lace ſur le front, & qui, par une anſe tranſverſale, s'unit à la courroie du lit correſpondante.

d. d. Epaulettes dont la traction agit ſur le thorax.

e. e. Ceinture matelaſſée qui embraſſe le tronc ſur les hanches.

f. f. Jarretières matelaſſées ſur les côtés par où elles appuyent ſur les condilles du fémur, ſans

comprimer le creux du jarret & les gros vaiſſeaux qui y paſſent.

g. g. Autre ligature rembourée qui ſaiſit le bas de la jambe ſur les maléoles ou chevilles.

Les trois derniers liens circulaires que nous venons de voir ſont joints enſemble & n'en forment preſque qu'un ſeul par l'intermède de pluſieurs courroies correſpondantes *h. h. h. h.* qui vont latéralement, en dehors de la cuiſſe & de la jambe, s'aſſujettir de l'une à l'autre, au moyen de quoi l'action d'extenſion étant partagée, en eſt moins incommode ou plutôt eſt très-ſupportable, comme une longue expérience me l'a prouvé.

Sans entrer ſur les nouveaux moyens qu'on vient de décrire dans des diſcuſſions, que mes occupations ne me permettent pas, & qui ſeroient d'ailleurs ſuperflues pour les perſonnes de l'art, qui ſeules peuvent bien apprécier ces moyens, & en faire un uſage prudent & efficace; j'ajouterai ſeulement que ces ſecours ſont preſque toujours ſuffiſans pour opérer le redreſſement déſiré dans les jeunes perſonnes au-deſſous de l'âge de 12 ans, pourvu néanmoins qu'elles veuillent bien ſe prêter & pendant un temps aſſez long à leur exacte & conſtante application. Quant aux perſonnes plus âgées, mon expérience m'a appris qu'on ne doit point ſe promettre à leur égard un ſuccès complet, mais qu'on peut cependant ſe flatter d'obtenir une amélioration plus ou moins grande, ſelon l'avancement de l'âge, la grandeur de la diffor-

mité, & le plus ou le moins de rigidité dans les ſolides, & ſur-tout en proportion du degré de docilité, de conſtance & d'exactitude dans le traitement. Trois conditions, ſans leſquelles celui-ci ne peut qu'être inutile, & auxquelles on a bien de la peine à engager les ſujets à ſe ſoumettre, ce qui ne peut manquer de laſſer enfin le zèle des perſonnes de l'art, qui eſt déjà naturellement aſſez exercé par l'ennui d'un travail auſſi minutieux que lent dans ſes effets, au ſujet deſquels on a en outre à lutter contre l'opinion publique, qui ne peut être convaincue que par une démonſtration que la natute même de ces ſortes de cas ne permet preſque jamais de fournir & de rendre palpable & viſible, comme à l'égard des difformités des pieds & des membres.

Tel eſt le précis des lumières particulières que j'ai acquiſes ſur la nature & le traitement des difformités de la taille, depuis plus de douze ans que j'ai fait de l'étude & de la pratique des difformités oſſeuſes de l'enfance en général, mon occupation conſtante & pour ainſi dire excluſive. Des cures nombreuſes, très-variées, & très-connues, me permettent de croire que j'ai fait faire un pas réel vers la perfection à cette partie intéreſſante & peu cultivée de l'art; cette perſuaſion qui eſt pour moi la jouiſſance la plus flatteuſe, deviendra toujours plus grande & plus vive, ſi j'ai le bonheur d'apprendre que le ſacrifice que je fais au public, des découvertes qui ſont le fruit de mon long

travail, étend le cercle de leur utilité, en répandant au loin la connoiſſance de ces nouveaux ſecours (1).

MÉTHODE de nourrir les Veaux avec un mélange d'eau, de foin & de lait, au moyen de laquelle on peut, dans une ſeule ſaiſon, élever quatre ou cinq Veaux avec le lait d'une ſeule Vache.

LA Société de Dublin ayant appris par un de ſes Membres le ſuccès avec lequel on a pratiqué la méthode ſuivante en divers pays, a cru qu'il pouvoit être utile de la publier.

(1) L'Auteur animé du même amour de l'humanité qui l'a engagé à la publication de l'utile Mémoire qu'on vient de lire, ſur les difformités de la taille, ſe diſpoſe encore à donner un ſecond ouvrage qui ne lui méritera pas moins de part à l'eſtime & à la reconnoiſſance du public; puiſqu'il lui fera connoître les moyens qu'il a inventés & éprouvés pour la guériſon des renverſemens & contournemens des pieds, ſoit de naiſſance ſoit acquis; ainſi que des courbures diverſes de jambes, de cuiſſes & des déjettemens de genoux en dedans & en dehors, &c. &c. Cet ouvrage, qui contiendra pluſieurs Mémoires détachés & un très-grand nombre de planches, afin de le mettre à portée de tout père de famille un peu intelligent, ne pourra être entrepris que par ſouſcription, en raiſon des grands frais de gravures, à moins que quelque Gouvernement généreux ne voulût lui-même en gratifier l'humanité.

se debe comunicar de las leyes á los interesados para su cumplimiento, debe ser clara y manifiesta, por medios legítimos y autorizados, en tal forma que cierre la puerta á la ignorancia de cada uno en particular: efectos que no puede producir la generalidad de una publicacion en pais remoto, que siempre dexa bastante parte ignorante de ella, sin recurrir á ninguna casualidad.

33 La cláusula, que contiene el Breve, de que publicado en los sitios, que acostumbra la Curia Romana, produzca sus efectos en Parma; no puede suplir legalmente la especial y solemne promulgacion, que requiere toda ley ó estatuto. Este es un medio, que no practicó la antigüedad, y que ha introducido el estilo de los Curiales, sin reparo á las disposiciones mas expresas, y á los principios de la constitucion de las leyes canónicas (18).

dad, que no necesita de persuasiones, ¿qué testimonio mas relevante podremos producir de la indispensable necesidad de las particulares promulgaciones de las leyes eclesiásticas, que las diligencias, que Pio IV practicó para la publicacion del Concilio Tridentino en los Paises Baxos, que tuvo efecto por la solicitud de nuestros Soberanos, despues de haberse exâminado la materia en sus Consejos, á imitacion de lo que el Consejo Real practicó en España en 1664, y de haber expedido la Duquesa Margarita, Gobernadora de aquellos Estados, su Cédula á los Obispos y Tribunales para su execucion en 1564 y 1565? ¿Ni qué exemplar mas vivo, que las instancias, que al mismo fin hicieron los Papas con los Reyes Cristianísimos en todas ocasiones? Clemente VIII para lograrla puso la moderacion de que se publicase el